



Compte rendu de réunion de Conseil de Ligue du 13 janvier 2018 à 9 H30 Tenue 1 rue colonel Chambonnet, 69500 BRON.

présents

PALIERNE Christian	Président FFTT	NAIL David	Resp gest Arténium et minibus - commission communication
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	PERRIN Jacques	Président CD 42-43
CASTANO Jean	Trésorier	PIERRE Yves	Vice-président délégué - Responsable jury d'appel
CHANTEREAU Claude	Président ligue	PLANQUE Philippe	Président CD 63
COMYN Jean-Christophe	Secrétaire général - Resp statuts & reglts -Resp handi & sport adapté	POULAT Jean-Michel	Président CD 38
COSTILHES Evelyne	Form et gestion arbitre	ROUSSET Cédric	VP CD 69
FERRIERE Sylvain	Représentant D69 (départ 12 H30)	SAUGUES Alain	Président commission sportive
LACROIX Jean	Membre comm arbitr - Récompenses compétitions	SAUVADET Jacques	Délégué au CROS
LE ROY Annie	Présid Comm emploi formation - Responsable féminines	WEBER Jean-Paul	Président CD 07-26

Assistent

CHANTEREAU Patricia	Directrice technique ligue	MOCCI Alain	invité - candidat prochain CdL
CHIORINO Laure	Comptabilité - Gestion fournisseurs - IRD	PERON Roger	Secrétariat
LOUVEL Laurent	Conseiller technique fédéral - Responsable Développement	APPELGREN Eric	Président CD 69 (départ 10 H30)

Excusés

ANTOINE MICHARD Xavier	Président CD 03	HENRI Christine	Membre comm arbitr. - Présid IRD
APPELGREN Eric	Président CD 69	LEGAULT Yves	Resp. PSTF
FALZARANO Céline	Féminine et ETR	LEJAY Olivier	Président CD 74
GARAYT Dominique	Médecin ligue	PARSUS Guillaume	Président CD 01
HATCHADOURIAN Marc	Récompenses dirigeants	SEGUIN Laurent	Président comm arbitrage

Jean-Christophe COMYN déclare la séance ouverte à 9 H35

1. Allocution de Claude Chantereau (annexe 1)

Après avoir remercié toutes les personnes qui ont pu se rendre disponible pour ce rendez-vous de début d'année et présenté ses vœux à tous et à toutes, Claude CHANTEREAU donne des informations sur l'état de santé de Marc HATCHADOURIAN qui a subi une lourde opération chirurgicale il y a un peu plus d'un mois et qui vient de nous faire savoir qu'il sort de l'hôpital pour rentrer chez lui ce jour même. Tous nos vœux d'un complet rétablissement l'accompagnent.

Il fait part d'une double satisfaction :

- C'est le premier Conseil de Ligue tenu dans le nouveau siège de la ligue à Bron dont les locaux sont plus fonctionnels et accueillants
- C'est la première visite du Président fédéral dans une des nouvelles ligues. Merci à lui de nous avoir choisis.

Il fait ensuite le point sur la première année d'existence de la ligue AURA.

Au niveau du secrétariat la ligue s'appuie désormais sur 2 temps plein $\frac{1}{2}$, au lieu de 4 au départ. La situation vient de la non-reconduction du contrat de la personne employée en CDD et du licenciement de la secrétaire de Ceyrat prononcé suite à la décision de la médecine du travail. A cela s'ajoute les 2 demi-journées par semaine de la secrétaire que le comité de la Lutte à Ceyrat nous met à disposition. Le secrétariat est ainsi allégé et plus opérationnel.

Dans les autres domaines, Laurent LOUVEL et Frédéric GUERIN restent bien sûr employés à plein temps sur les actions techniques et de développement. Un emploi civique est également en place à Ceyrat. Sa mission principale consiste à assurer le transport des jeunes de section sur Cournon et à participer à la relance aux entraînements du pôle. Il intervient également sur des missions ponctuelles comme par exemple sur le dernier tour de N1.

A noter que M.J. JUVENETON qui assure 1/5 de temps sur Bron a annoncé qu'elle fera valoir ses droits à la retraite en juillet 2018. Pour son travail d'entretien des locaux, nous ferons ensuite appel à une société de nettoyage et ses travaux de secrétariat seront répartis entre les employés restants.

R. PERON a également indiqué que ses droits à la retraite sont applicables à partir de l'automne 2019. Actuellement 2/3 de son temps est consacré à la gestion de la commission sportive et des arbitres. Il faut donc se préparer à ce que les bénévoles des deux commissions aient à assumer plus de travaux après son départ.

La diminution du nombre d'employés administratifs répond à deux objectifs :

- la prise en charge par les clubs d'un certain nombre de travaux (licences notamment).
- la diminution de la masse salariale, en parallèle à la baisse des subventions qui s'annonce...

Il va falloir fonctionner de plus en plus avec des ressources bénévoles et prioriser nos projets en fonction de nos capacités financières.

D'autres pistes de diminution de nos dépenses ont d'ores et déjà été explorées :

- Non reconduction de notre contrat de commissariat aux comptes avec KPMG pour traiter avec un cabinet comptable aux tarifs nettement moins élevés,
- Organisation d'une seule AG et de 3 réunions présentes de Conseil de Ligue,
- Renégociation de certains contrats de location (par exemple pour les photocopieurs)

Le budget 2017/18 est maîtrisé, avec une prévision de résultat positif à l'heure actuelle. Mais il reste l'inconnue du nombre de licences traditionnelles car un déficit de **100 licences traditionnelles correspond à - 2.000 euros de résultat d'exploitation...**

Une Lettre a été adressée à L. WAUQUIEZ, co-signée par les ligues lutte, judo et tennis de table, pour demander des explications, suite au courrier du ministère des sports, sur la possible suppression de gestion de l'hébergement sur le site de Ceyrat par le CREPS de Vichy et des conséquences sur l'organisation des pôles... Le courrier est parti et nous attendons donc la réponse.

Merci aux bénévoles qui sont actifs et mettent leurs compétences au service de notre Projet Sportif. Nous devons tous rester solidaires et bien garder un esprit de groupe car nous appartenons à la même fédération...

A l'issue de la 1^{ère} demi-saison, les constats ont été posés :

Maintenant, il s'agit de passer à une phase d'actions à partir des constatations effectuées.

Dans cette optique, Yves PIERRE, est en charge de piloter le projet ligue 2018-2024. Claude CHANTEREAU précise que ces dates ont été choisies afin de donner de la profondeur au projet car la fin du présent mandat prévue pour 2020, il n'était pas possible d'envisager de projets d'envergure et, même si la prochaine équipe n'a pas les mêmes objectifs, le travail effectué pourra servir de base pour envisager d'autres projets.

Pour le projet de Brevet Professionnel TT à Voiron, notre candidature a été retenue par la FFTT. C'est une belle opportunité et Nous devons faire le maximum pour créer une dynamique vers la professionnalisation de nos cadres (objectif N°1 de la DTN).

Claude CHANTEREAU souhaite aussi revenir sur l'expression « Distances trop grandes » qui revient régulièrement dans les discussions. Il tient à insister, une dernière fois, sur le fait que cette situation nous est imposée et que l'on doit faire avec, alors arrêtons de nous lamenter.

Pour conclure, il déclare qu'il reste motivé et confiant pour l'avenir et il remercie le bureau de ligue pour le travail qu'il accomplit au jour le jour et tous les bénévoles qui apportent leur contribution à la construction de la ligue AURA.

2. Allocution de Christian PALIERNE

Après avoir présenté ses meilleurs vœux à tous, Christian PALIERNE remercie Claude CHANTEREAU et tous les responsables de LAURA TT de l'accueillir pour cette première visite qu'il réalise dans son projet de « tournée des nouvelles ligues ».

Il indique que cette démarche est importante pour expliquer aux acteurs du TT les projets et fonctionnements de l'instance fédérale afin que tous soient informés et se sentent, à partir de là plus impliqués dans la vie fédérale.

Après un bref historique de son parcours personnel, tant professionnel que sportif, Christian PALIERNE développe son intervention autour de 3 grands thèmes.

- La nécessité d'une fédération unitaire
- Les problèmes de tarifs
- Les problèmes de licenciation

Pour le premier thème, Christian PALIERNE déplore le fait que les instances, tant régionales que départementales se trouvent très cloisonnées avec entre elles des fonctionnements souvent concurrentiels et trop rarement complémentaires. Ces disparités ont été d'autant plus mises en lumière avec les fusions des ligues.

A l'heure actuelle, la FFTT ne joue pas son rôle de fédération-mère, pouvant mener des projets, développant l'image du TT auprès du grand public comme peuvent le faire d'autres fédérations aux effectifs pourtant moins nombreux sur le papier. Elle est aussi rarement en mesure d'apporter son aide à des comités ou ligues désireux de porter des projets plus locaux allant dans le même sens, comme le font là encore d'autres fédérations qui établissent des conventions d'objectifs avec leurs instances déconcentrées. A partir de là, la FFTT n'apparaît plus comme une référence pour les acteurs du tennis de table des ligues et comités, alors que fondamentalement chaque élu est d'abord un représentant de la FFTT sur le territoire où il intervient. **Il est important à l'heure actuelle de redéfinir les rôles des différents niveaux, de sectoriser les actions pour faire des économies de moyens, en ayant bien à l'esprit que toutes nos actions doivent au final permettre le développement des clubs.**

Pour le second thème, le système de tarification mis en place il y a une trentaine d'années donne à chaque instance la totale liberté de prélever des sommes sur les items fédéraux de façon non concertée. Cela a entraîné des situations de blocage au niveau fédéral, les responsables régionaux et départementaux lors de l'A.G., ou au sein même du comité directeur fédéral, faisant obstacle aux demandes d'augmentation des tarifs fédéraux afin en quelque sorte de « protéger leurs propres revenus ».

A l'heure actuelle, la FFTT gère un budget d'un peu plus de 5M, mais en baisse et qu'il convient de relativiser au regard de celui d'autres fédérations, aux effectifs moins nombreux qui disposent de sommes quasiment aussi élevées. Ces dernières leur permettent de se projeter sur des actions et de mettre en place des synergies alors que la FFTT en est actuellement à gérer au plus juste le fonctionnement général, avec de grosses difficultés pour envisager des actions d'envergure.

Le cas de la coupe du monde à Disneyland Paris est emblématique : les rencontres avec la société ont montré un intérêt partagé autour de valeurs proches (public familial, intérêt trans-générationnel), mais le budget de lancement a rencontré de grosses difficultés. Or, Christian PALIERNE a constaté que si la FFTT est capable de mettre sur la table une enveloppe conséquente, elle trouvera plus d'échos auprès de partenaires prêts à s'engager avec une fédération solide et volontaire plutôt que d'une apparaissant comme pauvre et limitée.

Pour le troisième thème, Christian PALIERNE indique que toutes les fédérations délégataires sont confrontées au problème d'une baisse de la licenciation, particulièrement chez les compétiteurs. Au-delà de la concurrence normale entre les disciplines, la forte montée des sports « fun » et de la pratique sportive libre en sont sans doute les principales causes.

Cela prouve que notre offre n'est plus adaptée et que nous devons revoir nos compétitions, assouplir les fonctionnements pour un pratiquant sportif de plus en plus soucieux de se libérer de toute contrainte et obligation.

Christian PALIERNE fait ensuite le point sur les forces et faiblesses de la FFTT actuellement.

La FFTT peut être très forte : le TT est un sport populaire, au bon sens du terme, que l'on peut pratiquer à tout âge, individuellement ou en famille. Il est possible de le pratiquer longtemps et il est tout à fait indiqué pour se conserver en bonne santé. Il repose donc sur des messages simples à faire passer : il se pratique partout, par tous, à tous âges, il est bon pour la santé et enfin (et surtout) il s'apprend dans les clubs.

L'avenir est incertain avec les évolutions des régions et le retrait annoncé du pouvoir politique :

- Le nombre de CREPS qui était lié à chaque région va diminuer avec les services sportifs qu'ils représentaient comme lieux d'accueil pour les pôles régionaux et les actions (formations, organisations sportives) régionales.
- Le nouvel exécutif français s'est prononcé pour plus d'autonomie pour les fédérations. Il faut bien sûr entendre par là que les aides vont diminuer. Toutefois, on peut s'attendre à ce que les diplômés fédéraux bénéficient en contrepartie d'une meilleure reconnaissance et il nous faut donc être prêt à nous investir dans ce domaine, à être plus professionnels.

Une photo de notre « vitrine sportive » à ce jour montre un bon niveau en masculins mais pas en féminines, la faute probablement à un milieu encore très « macho » et la preuve qu'un gros travail est à faire auprès de nos dirigeants.

Le fait que des joueurs français se sont expatriés est une bonne chose car le système français est par certains côtés trop « confortable » alors que la compétition de haut niveau nécessite de s'affronter à la concurrence et de développer son autonomie pour faire face aux changements.

Concernant le choix de Bernard BOUSIGUE comme DTN il précise qu'il ne s'agit pas d'une nomination de circonstance mais bien d'un choix réfléchi, effectué entre de nombreux candidats dont certains très « pointus », en faveur d'une personnalité qui connaît bien le tennis de table, tout en ayant évolué professionnellement dans d'autres milieux, donc capable de se remettre en question et de s'adapter aux changements de situations.

Concernant le lancement de « SPID 2 », là encore, Christian PALIERNE déplore que la FFTT n'ait pas les moyens de remplacer l'actuel logiciel, qui a maintenant plus de 15 ans de bons et loyaux services, et qu'il doive repousser l'échéance à 2020 avec une période de tests en 2019-2020. Les finances ont encore constitué un point de blocage sur ce dossier et le sujet sera abordé lors du prochain Conseil fédéral.

Pour conclure, Christian PALIERNE souligne le fait que le gros souci est le problème des finances. La FFTT doit se doter de moyens financiers lui permettant de mener une politique cohérente, de projets mettant en valeur l'image du TT tout en soutenant les acteurs sur le terrain que sont les ligues et comités au travers de conventions de développement. Il s'agit bien là de réaliser un fonctionnement sur le mode unitaire.

Pour cela, il est nécessaire de favoriser l'émergence de nouvelles compétences à la FFTT : des agents de développement, des spécialistes en marketing et en communication. Il faut élargir les domaines professionnels du siège fédéral pour apporter une aide à chaque département et région. La gestion d'une grande fédération nécessite des compétences professionnelles aussi diverses que complètes.

C'est pourquoi un groupe de travail sur l'harmonisation des tarifs vient d'être lancé, sous la responsabilité de Marion, Vayre, auquel vient s'ajouter la commission chargée de l'étude des états financiers des ligues et comités. Le principe est bien d'élaborer une politique tarifaire qui garantisse à la FFTT, aux ligues et aux comités un revenu à partir de la licence et des prestations fédérales « génériques ».

Cette intervention terminée, Christian PALIERNE remercie l'auditoire pour son écoute et se déclare prêt à répondre à toute question.

Jean Michel POULAT (président du comité de l'Isère) se déclare favorable aux éléments présentés, notamment sur le fait de bien définir quels sont les tâches et rôles de chacun et voir quels moyens mettre en face. N'existe-t-il pas un groupe de travail sur le sujet ? Pour lui, qui côtoie d'autres disciplines dans son activité de président de comité, il estime que le tennis de table travaille plutôt bien et n'a pas à rougir par rapport à d'autres disciplines.

Christian PALIERNE : oui, la réflexion sur la politique tarifaire va de pair avec la mise en perspective de la répartition et de la hiérarchisation des actions entre les échelons. C'est une dimension qui fait partie du groupe de travail sur les tarifs. Il s'agit toutefois d'un très gros travail de rupture à faire avec le fonctionnement actuel.

Jean Paul WEBER (président du comité Drôme-Ardèche) indique que dans son comité, les clubs ne sont pas favorables à la politique du comité, voire lui sont quasiment opposés. Il note que les clubs importants sont ceux qui emploient des

professionnels. Est-il possible de développer sans pros ? Il fait part des difficultés pour avancer sur ce point car il a dû annuler très récemment une formation d'animateur, faute de candidats...

Sylvain FERRIERE (comité Rhône-Lyon) intervient pour expliquer qu'il y a nécessité d'une forte réflexion sur le sujet. En effet, le club dont il est président a joué le jeu de l'embauche dans une perspective de développement et se trouve confronté à de graves difficultés de gestion de personnel et de nombre d'adhérents qui baisse suite à un manque de dynamisme et de motivation. Cela engendre des conséquences sur l'emploi et des problèmes humains. Pour lui, le modèle économique de la professionnalisation du sport est à revoir car les clubs sont très isolés. Comment trouver les ressources ? Actuellement le COSMOS mène un audit sur le modèle économique et la structuration des clubs et ses conclusions sont très attendues. Il faut peut-être privilégier l'auto-entreprenariat qui permet de mieux s'adapter aux fluctuations conjoncturelles.

Christian PALIERNE : ces remarques sont intéressantes et peuvent apporter des éléments de réflexion dans ce domaine.

Courrier de M. HATCHADOURIAN (annexe 2)

Jean-Christophe COMYN donne lecture du courrier qu'il remet ensuite à Christian PALIERNE.

Christian PALIERNE : indique que la FFTT est bien consciente de la nécessité de s'ouvrir à de nouvelles pratiques et que c'est pour cela qu'elle a passé des conventions avec le ministère de la Défense et qu'elle est en discussion avec « ultimate ping » pour essayer d'intégrer des pratiques qui relèvent fondamentalement du TT dans notre fédération.

3. Intervention de Jean-Christophe COMYN

Après avoir présenté ses vœux à tous, Jean-Christophe COMYN donne les informations suivantes :

3.1. Composition Conseil de Ligue

Ont démissionné

- Moreau Yolaine : le 27 septembre pour raisons personnelles
- Taffin Emmanuel : le 02 octobre 2017 pour raisons professionnelles.
- Antoine-Michard Xavier : élu au CdL et président du CD03 pour raisons personnelles.

Candidature

Nous avons reçu la candidature d'Alain Mocci, président du club d'Albertville vice-président délégué du comité de Savoie et membre de la commission développement et handicap, membre IRD.

Jean-Christophe COMYN demande au Conseil de Ligue de voter pour coopter Alain MOCCI au Conseil de Ligue.

Le vote est favorable à l'unanimité.

Jacques SAUVADET demande à ce que le compte-rendu indique expressément qu'il est délégué AURA auprès du CROS. A l'unanimité, Le conseil de Ligue confirme la délégation faite à Jacques SAUVADET pour qu'il présente sa candidature à l'élection au CROS et représente le tennis de table au sein de cette instance.

3.2. Candidatures aux organisations fédérales pour 2018-2019

Jean-Christophe COMYN donne la liste des demandes d'organisations nationales déposées auprès de la FFTT

1. L'Union Sportive de Saint-Egrève Tennis de Table pour l'organisation des Titres du Championnat de France par Equipes Messieurs et Dames de mai 2019
2. La ligue AURA pour l'organisation du championnat de France vétérans en avril 2019 l'Arténium de CEYRAT .
3. Le CD63 serait intéressé par l'organisation du 2^e tour du CF N1 (messieurs et dames) à l'Arténium de CEYRAT.
4. Le club de CEYRAT serait intéressé pour l'organisation des finales par classement en juin 2019 .
5. Le club de Cournon soit par le championnat de France par équipes soit les finales par classement soit les championnats de France vétérans.

L'ensemble de ces propositions est en attente de la décision fédérale.

3.3. Location-vente de la cave située dans le bâtiment C du 1 rue colonel Chambonnet

Lors de l'achat du siège, deux caves étaient comprises dans le lot, la première d'un peu plus de 27 m² dans le bâtiment C et la seconde de 13 m² dans le bâtiment B où nous nous trouvons.

La société SCI mirage 2001 qui se trouve dans le bâtiment C étant en recherche d'une cave à acheter, nous lui avons donc proposé la première, ce qu'elle a accepté pour un prix de 10 000 €.

Toutefois, nous devons faire valider cette vente par la prochaine AG conformément à nos statuts. Une convention d'occupation précaire assortie d'une promesse de vente a été signée avec la société. La location a été consentie moyennant une indemnité mensuelle de 100 € déductible du prix de vente.

3.4. Billets « coupe du monde 2018 »

Le président Christian PALIERNE ayant présenté l'évènement dans son intervention, Jean-Christophe COMYN indique que la ligue AURA a acquis 72 places : 24 pour les actions « politiques » 32 pour les actions de « développement » et 16 pour la commission « jeunes et technique ».

3.5. Situation clubs-licences à ce jour

Clubs - Licences : 313 clubs (moins 10 par rapport à 16/17) et situation préoccupante pour les licences traditionnelles : il nous manque 1000 licences pour arriver au résultat de la fin de saison précédente, ce qui paraît difficile à réaliser. Cette baisse apparaît également au niveau fédéral qui constate un déficit de 3,7 % de date à date.

Pour les promos il nous manque à ce jour 1100 licences mais nous devrions largement atteindre nos chiffres vu l'ensemble des actions de développement lancées.

Il en est de même pour les licences événementielles ou nous avons déjà atteint le chiffre de l'an passé.

Un débat se déclenche sur l'impact des licences événementielles dans la licenciation :

- Est-il possible de « tracer » une licence événementielle ?
- Qui s'occupe du suivi ? la FFTT, la ligue, le comité, les clubs ?
- Quels moyens pour ce suivi ?

Christian PALIERNE indique que la FFTT a réalisé une étude du taux de transformation pour aboutir à un 3% peu enthousiasmant. Le problème est que ces licences ne sont pas transmises aux clubs alors que les licences sont faites par les clubs... Pour améliorer le système, il faudrait que les organisations promotionnelles se fassent avec le support d'un club à qui serait remis la liste des contacts réalisés lors de l'opération.

4. Finances

4.1. Trésorerie :

Jean CASTANO indique que nous sommes dans le cycle habituel : situation basse au cours de l'été avec remontée progressive à partir de l'automne pour culminer à peu près maintenant avec les rentrées des licences et des subventions.

4.2. Etude financière :

Claude CHANTEREAU a pris en charge au niveau fédéral l'organisation d'une commission d'étude financière des ligues et comités départementaux. Il a élaboré des outils d'analyse qu'il a appliqués aux comités d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il présente les résultats dont il ressort que les comités ont mené des politiques financières basées sur la prudence et disposent dans l'ensemble de réserves financières.

Christian PALIERNE note que ces politiques sont bien en accord avec le principe de gestion de référence en bon père de famille soucieux d'assurer l'avenir. Il rappelle toutefois que les réserves doivent aussi servir à mener des actions de développement afin justement de préparer l'avenir.

5. Projet de ligue 2018-2024

Yves PIERRE présente un document « powerpoint » et précise en préambule qu'il s'agit de proposer au Conseil de Ligue des objectifs et, si ces objectifs sont validés, de définir ensuite les axes et les moyens d'actions. Le but est de mettre en place une synergie du TT en AURA du plus petit club jusqu'à la Ligue. Pour cela, il s'est appuyé sur le document « PSTF » élaboré au niveau de la LRATT sur 2014-2016 et l'a actualisé.

Le document présenté ce jour (annexe 3) est une base de réflexion sur les actions et projets. Il est évolutif et amendable, comme l'a indiqué Claude CHANTEREAU dans son intervention, car il prend pour terme la fin du prochain mandat et l'on ne sait pas à l'heure actuelle qui en portera la réalisation.

Au niveau des échéances, il propose

- Semaine 03 /2018 : mise en place groupes de travail avec participation des comités départementaux,
- Réunions téléphoniques lors des semaines 05/09/13.
- Présentation en Conseil de Ligue le 21 avril.
- Pour le lancement, il espérait une mise en place au 01 juillet mais il lui semble réaliste de prévoir une présentation aux clubs en début de saison prochaine avec une mise en route progressive des actions.

Pour permettre une meilleure efficacité, il propose de réaliser des groupes de clubs par nombre de licences afin de bien sérier ce qu'ils attendent ainsi que leurs licenciés et comment s'améliorer et faire évoluer.

Il sollicite les intentions de participation des membres du Conseil ainsi que des comités départementaux. Un certain nombre de personnes se proposent.

Christian PALIERNE propose de faire parvenir les conclusions d'un audit sur les clubs réalisé par la FFTT en 2009. Même si la date paraît éloignée, un certain nombre de données sont encore d'actualité et sont exploitables.

Annie LE ROY fait remarquer que la ligue avait réalisé une enquête auprès des clubs sur leurs attentes et que les actions lancées justement pour répondre à ces attentes n'ont eu qu'un écho très faible...

David NAIL exprime son étonnement car il pensait que l'ordre du jour prévoyait la présentation d'un plan de projets à valider et non pas une consultation sur la mise en place d'un groupe de travail. Il souhaite également savoir quels sont les projets fédéraux sur les grandes lignes d'évolution ?

Christian PALIERNE précise que le projet fédéral 2017 a été voté dans le cadre du scrutin de liste mais pas rediffusé actuellement. La conjoncture actuelle est dans plus d'autonomie des Régions et recul du ministère des sports. Les Régions deviennent les instruments forts dans la politique sportive. Si la politique fédérale reste validée par le ministère, les équipes régionales sont les instruments de cette politique en partenariat avec la Région. C'est sans doute encore flou, mais les démarches de développement restent les mêmes. D'où le problème de mener une politique de réflexion globale.

6. Rôle de Patricia CHANTEREAU

A la demande du Président, Patricia CHANTEREAU détaille son statut et son rôle.

Elle précise que son statut est celui de cadre d'Etat, salariée du Ministère et placée auprès de la Direction Technique Nationale de la FFTT.

Elle est mise à disposition de la ligue AURA pour l'application de la politique sportive ministérielle et la déclinaison des actions DTN sur ce territoire.

Actuellement en dehors de la gestion des affaires courantes, elle anime 4 projets centraux :

- La mise en place du Brevet Pro à Voiron,
- L'accueil de stages nationaux à l'arténium de Ceyrat,
- La gestion du Pôle espoir,
- L'organisation des Mini-interligues.

Elle précise que son employeur est bien le Ministère et qu'elle n'a donc pas de lien de subordination vis-à-vis de la ligue et ses dirigeants même si un travail en bonne entente est indispensable.

7. Evolution du Pôle régional

Patricia CHANTEREAU présente un document « powerpoint » (annexe 4)

Comme indiqué lors du précédent Conseil de Ligue, elle a fait un état des lieux des forces et faiblesses, et consulté les acteurs départementaux sur la situation en AURA. Le tout bien sûr en relation avec la Direction Technique Nationale et les services du Ministère.

Plus de 60% de la pratique élite jeune se concentre sur les départements de l'Isère et du Rhône. Il convient donc d'agir plus sur ces secteurs, même si tout le territoire est important.

La nouvelle proposition s'organise par

- La Mise en place d'un pôle espoir dématérialisé, avec l'établissement de conventions ligue-famille. En fonction de son lieu de résidence, chaque joueur sera orienté vers la structure d'accueil (comité, club) la plus efficace possible pour lui et en priorité à proximité.
- L'Accompagnement de la formation élite régionale :
 - En période hors scolaire grâce aux programmes des stages, actions détection etc...
 - En période scolaire par une action ligue en complément des actions des comités

Si l'organisation est plus flexible, le principe de base reste le même : accompagner les meilleurs.

Le budget doit rester au plus près de l'existant. Il sera réparti différemment. A noter que nous n'avons que 2.000 euros de subventions « fléchés » Pôle. Les subventions sont désormais orientées sur des actions d'ordre sociétal et beaucoup moins sportives.

Concernant la salle de l'Arténium à CEYRAT, des actions d'animation sont développées notamment avec l'accueil de stages (régionaux et nationaux), des épreuves sont également prévues pour maintenir la présence de l'activité. Par ailleurs, les clubs locaux sont plus présents désormais sur la salle.

Le Conseil de Ligue est appelé à se prononcer pour l'adoption de ce plan d'évolution pour le pôle régional.

Vote : accord moins une abstention

Le projet est donc adopté et sera présenté à la direction régionale et à la DTN le 22 février prochain.

Christian PALIERNE intervient pour indiquer qu'il interpellera le DTN sur la faiblesse de la subvention d'aide au Haut-Niveau.

Reprise 14H

Mérites fédéraux. Le conseil fédéral du 06 janvier dernier a décidé l'attribution de deux médailles de bronze à Jean Castano et Philippe Planque.

8. Point des commissions

8.1. Formation - Annie Le Roy

Annie LE ROY revient rapidement sur les difficultés qu'elle rencontre pour faire des formations bénévoles comme indiqué au point 5. A partir de ce constat, elle propose un recentrage sur les formations d'accès aux responsabilités des jeunes (« pilotes ») de 13 à 18 ans. Le fil rouge de cette formation repose sur deux points importants : la transversalité et la citoyenneté.

Elle présente un document « power-point » qui définit les grandes lignes de cette formation.

Il s'agit de proposer une motivation aux jeunes moins investis dans la pratique et en recherche de moyens de s'exprimer. La formation est transversale avec pour objectif de donner aux jeunes une équivalence avec les grades « initiateur de club » et « arbitre de club ». Elle travaille actuellement avec Christian GAUBERT et Thibaut HURIEZ sur la rénovation des formations dans ce sens.

Au niveau de l'organisation :

- Le jeune choisit son orientation vers un des grands domaines du TT.
- La notion de citoyenneté est mise en avant dans l'investissement du jeune.
- Le travail est axé sur le développement des potentialités du candidat avec objectif de mise en pratique au plus tôt. La formation est en deux parties, essentiellement basée sur les méthodes actives : le jeune est acteur de sa formation.
- Initiale sur 5 jours en stage résidentiel. Le travail privilégie la démarche de créativité et l'initiative personnelle tout en impliquant la collaboration avec les autres membres du groupe. Le travail sur les relations humaines est très important. Le coût financier est équivalent à celui d'un stage « joueurs ».
- Continue : le jeune est suivi dans ses actions par un tuteur. Cette partie est très lourde car elle nécessite beaucoup de disponibilité de la part du tuteur. Les pilotes vont travailler et se retrouver autour d'un projet qui les amènera à mettre en pratique ce qu'ils auront appris. Ils doivent également être acteur dans leur club à travers des actions diverses (cf. ppt)

Annie LE ROY fait remarquer que sur les jeunes formés entre 2001 et 2016 plus de la moitié est toujours investie dans le « ping ».

Le dernier stage a eu lieu dans le comité Ardèche-Drôme. Jean-Paul WEBER fait part de la haute qualité de la session avec pour résultante la nette évolution positive des jeunes dans leurs comportements. C'est un bon moyen de les aider à mûrir et à fonctionner dans le club. Il insiste sur la nécessité de « dépister » les jeunes qui ont un profil pour ce type d'action.

Annie LE ROY sollicite les présidents de comités pour qu'ils lancent une action d'information auprès de leurs clubs. L'idéal est d'avoir une quinzaine de stagiaires et un encadrement solide pour obtenir les meilleurs résultats. Peut-on envisager un stage régional avec des jeunes envoyés par les comités ?

Pour conclure sur la formation, Annie LE ROY aimerait que la Commission Régionale Emploi Formation (CREF) AURA fonctionne mieux, et avec plus de personnes motivées. En accord avec le président, elle prévoit de se rendre en Nouvelle Aquitaine pour s'inspirer de la CREF qui fonctionne très bien et qui est très dynamique.

8.2. Féminines - Annie Le Roy

Annie LE ROY fait l'état des lieux des actions projetées ou en cours :

- Création d'un parrainage « ramène tes copines » = si un ou une joueuse ramène des féminines au club il ou elle marque des points. Action suivie par Céline FALZARANO.
- mise à jour du document donnant des pistes pour développer le TT féminin.
- Florian TRUCHOT va créer un flyer sur les actions.
- Les stages féminins fonctionnent très bien dans le Comité Rhône-Lyon et Annie LE ROY a pris contact avec Manon GERY de ce département pour créer une boîte à idées.

Annie LE ROY indique qu'elle est à l'affût de toute idée et information remontant des comités sur les actions menées en faveur du TT féminin. Ne pas hésiter à la contacter.

8.3. Communication – David NAIL

Suite au retrait de Xavier ANTOINE-MICHARD, David NAIL a repris l'existant avec pour objectif d'augmenter et simplifier la communication de la ligue AURA. Il relève 5 points

- Intranet ZIMBRA : création d'une adresse « communication@laura-tt.fr » dédiée à la transmission des informations intéressant la LAURA TT. Bérengère gère l'organisation sur le site, en relation avec David NAIL : les améliorations portent sur la réactivité au niveau de la publication.
- Facebook : la LAURA TT a gagné une centaine d'abonnés. Le modérateur est David NAIL.
- Newsletter : forme retravaillée pour avoir le plus d'impact possible. La périodicité devrait être d'une par mois.
- Projet de mise en place d'une « Boîte à outils » sur le site de la ligue afin que les visiteurs puissent s'exprimer s'ils ont des remarques, des demandes. Le principe est de faire suivre ces éléments aux personnes concernées.

David NAIL regrette le manque de variété des articles pour animer, les principaux pourvoyeurs étant Laurent et Patricia. Il faudrait également plus d'infos sportives car elles sont très recherchées. Il appelle les responsables à faire remonter toutes les nouvelles et informations à l'adresse dédiée.

Jean Michel POULAT note que la communication est faite aussi directement aux joueurs (par facebook et la newsletter). Au niveau du Comité de l'Isère, la communication est faite uniquement aux clubs. Là aussi, il souhaite une concertation sur les modes de communication des comités et de la ligue afin de bien établir qui fait quoi.

8.4. Développement – Laurent LOUVEL

Laurent LOUVEL précise qu'il a effectué à ce jour 7 visites de comités pour présenter la politique de développement. Les 3 restants (Isère, Puy-de-Dôme, Haute-Savoie) seront rencontrés.

Son calendrier prévoit également d'assister à la réunion de la DTN le 02 février prochain et de réunir la commission régionale le 23 mars.

Concernant les actions en cours :

- Il fait part de son étonnement que les clubs, informés des aides possibles dans le projet développement, sont aussi peu nombreux à se lancer. Il doit les re solliciter afin qu'ils fassent une demande... A ce jour 27 clubs sont en convention d'aide.
- Dans le projet, l'accent est mis sur le PPP car c'est un axe prioritaire au niveau fédéral.
- Un concours de dotation a été lancé sur le Téléthon. Bien peu de retours à ce jour (3) alors que 47 clubs avaient indiqué qu'ils participaient à cette manifestation. Une relance a été faite auprès de ceux qui n'ont pas reçu.
- Un concours sur le nombre de licence « petits » est lancé. Résultats à venir.
- Foire de St Etienne. Le comité de Loire-Haute-Loire a organisé une permanence TT durant toute la durée de la foire. Une belle action avec de bonnes retombées en termes d'image.
- Au niveau de l'emploi on augmente et on arrive à une centaine de salariés à 1/3 tps au moins.
- Pour les labels, de bons résultats même si la progression est lente : 93 labels AURA et 41 labels fédéraux.
- Carte « pass-Région » : 107 clubs partenaires. C'est bien.
- Mise en place de la carte des clubs « google-maps ».
- Travail sur la plaquette de développement du TT féminin.
- Faut-il réaliser une plaquette de présentation des avantages de la pratique sportive du TT sur la santé ?
- Statistiques
 - La saison 16/17 a été très bonne. on espère maintenir nos statistiques en 2017/18, même si la ligue est en retard sur les licences traditionnelles comme cela a été indiqué lors des interventions du matin.

- On peut sans doute avoir des actions favorisant la prise de licences promotionnelles, mais pas pour les traditionnelles qui sont concernées directement par nos épreuves.
- Maintenant que les licences événementielles sont comptabilisées dans nos statistiques globales, il est important que les comités organisant des actions à leur compte ou en relation avec des clubs, assurent la prise de licences événementielles.

8.5. Instance de Discipline – Christine HENRI

Suite au départ de Philippe LE HONSEC, Christine HENRI a repris la présidence de l'instance régionale. Elle a fait parvenir un commentaire sur la situation actuelle (voir annexe 4)

Suite à lecture de ce commentaire, plusieurs remarques sont faites quant aux restrictions de publication des sanctions qui figurent dans les derniers règlements. Il s'agit de l'application stricte des règles édictées par le Ministère et qui sont reprises dans toutes les fédérations.

Cédric ROUSSET déplore cette évolution. Dans le dernier cas jugé, s'agissant de problèmes avec des joueurs qui sont également des éducateurs, le fait de publier les sanctions lui apparaît plutôt comme souhaitable.

Jacques PERRIN regrette que la décision de l'IRD soit arrivée très tardivement car cela a pu impacter les résultats de la poule concernée.

Jean-Christophe COMYN demande qu'une rubrique IRD soit mise sur le site pour publication des décisions et informations sur le fonctionnement de l'instance.

Patricia CHANTEREAU signale que lors de la dernière réunion DTN, il a été décidé que l'accent serait mis sur l'obligation d'exemplarité des éducateurs.

8.6. Handisport et Sport Adapté – Jean-Christophe COMYN

Jean-Christophe COMYN informe le Conseil de Ligue des travaux en cours pour la préparation d'une convention avec les ligues FFH et FFSA. Les conventions prévoient l'organisation d'épreuves communes et des aménagements sur les tarifs licences et affiliations. Le problème est de régler l'appartenance à deux fédérations.

Jean Michel POULAT demande où en est le projet de fusion des 3 fédérations ?

Christian PALIERNE explique que cette situation est encore une « exception française » car dans tous les autres pays c'est la fédération de la discipline qui gère les publics non valides. D'ailleurs, les inscriptions aux épreuves internationales en handisport et sport adapté doivent être faites par l'intermédiaire de la FFTT. Lors des entretiens préliminaires, la FFTT avait bien fait savoir son accord pour une fusion, mais des soucis de procédure ont bloqué les démarches en cours. A ce jour, il faut attendre que les nouvelles lois sur la gouvernance remettent tout à plat pour avancer. En tout état de cause, il se félicite que la ligue AURA fasse des démarches de rapprochement avec la FFH et la FFSA. indique que la FFTT est bien consciente de la nécessité de s'ouvrir à de nouvelles pratiques et que c'est pour cela qu'elle a passé des conventions avec le ministère de la Défense et avec « ultimate ping » pour essayer d'intégrer des pratiques qui relèvent fondamentalement du TT dans notre fédération. Il prend note de l'intérêt de pouvoir enregistrer dans « SPID » le fait qu'un joueur FFTT puisse aussi être licencié dans une autre fédération afin de faciliter le travail de recensement et les procédures.

8.7. Commission des arbitres – Laurent SEGUIN

En l'absence de Laurent SEGUIN, excusé, ce sont Jean LACROIX et Evelyne COSTILHES qui font l'état des lieux à mi saison.

Une réunion s'est tenue le 23 décembre en raison des difficultés rencontrées en phase 1 :

- Problèmes pour trouver des JA neutres en R1
- Nécessité de modifier les obligations au regard de celles édictées par la FFTT pour les équipes nationales
- Problèmes rencontrés sur les obligations de juge-arbitrage à domicile en R3-R2 notamment au niveau de l'Allier.

Cette réunion a été étudiée en commission sportive et a abouti à des modifications réglementaires sur la phase 2.

Philippe PLANQUE regrette vivement que des modifications du règlement interviennent à mi saison. Ces changements impactent l'organisation des clubs pour la seconde phase avec des probabilités de pénalités financières à la clé.

Du débat qui suit, il ressort que pour cette phase, les clubs doivent faire en sorte de se préparer en faisant suivre des formations à des membres et qu'aucune pénalité financière ne sera appliquée.

Concernant les formations, Christine HENRI, formatrice et membre de la CRA a rédigé un courrier dans lequel elle déplore le fait que des formations soient annulées faute d'inscriptions et qu'il faille ensuite monter des sessions en urgence en raison de demandes de clubs accédant au niveau régional avec des obligations de cadres en arbitrage...

Evelyne COSTILHES souligne le manque de politique d'arbitrage. A l'heure actuelle nous sommes régulièrement confrontés à la méconnaissance des règles. Les pratiquants sont à la fois joueurs, arbitres, juge-arbitres et les dates des formations sont souvent anciennes avec des approximations sur les évolutions récentes de règlements.

Elle souligne aussi le problème du décalage des formations par rapport au terrain et souhaite que les formations soient adaptées au niveau où évoluent les joueurs et équipes.

8.8. Jeunes et technique – Patricia CHANTEREAU

Patricia CHANTEREAU précise qu'elle donne régulièrement les informations sur les affaires courantes.

Elle apporte des compléments sur les actions en cours et à venir :

- Lors du stage de février à Lyon, une formation d'entraîneur aura lieu sur le thème de la laïcité. Il s'agit d'une première et Patricia CHANTEREAU qui en connaît le contenu pense qu'elle apportera des réponses pratiques aux entraîneurs.

- Ce même stage de février sera effectué en partenariat avec le club d'Evian.
- Au niveau des grands projets, la commission a accueilli un stage national minimes-cadets + un stage juniors et prépare la tenue d'un stage de détection en avril ;
- Mini-interligues. Cette épreuve ayant un label DTN, une réflexion est en cours sur son évolution. Une invitation a été lancée à des équipes étrangères (Belgique, Italie, Suisse).
- Une réflexion est en cours au niveau national sur une évolution du challenge Duclos pour le rendre plus représentatif de la formation des jeunes dans les régions. Il est question d'y ajouter les résultats aux mini interligues.
- Mise en place du Brevet Professionnel à VOIRON. Patricia CHANTEREAU précise que ce diplôme est plus adapté aux emplois clubs et comités car mi animation mi entraînement alors que le DE concerne plutôt tout ce qui est entraînement. Un tract d'information est en cours de réalisation.
Les dirigeants de la ligue sont invités à en faire la promotion pour que ce soit un succès.
- Le Certificat de Qualification Professionnelle a été revalidé par la « branche sport » pour une durée de 4 ans. C'est une formation intéressante car beaucoup moins lourde et qui permet d'encadrer professionnellement à temps partiel (160h année). Cela peut être une solution pour des personnes qui interviennent en clubs en complément d'une autre activité professionnelle. La formation aura lieu à Voiron du 18 au 22 juin 2018.

8.9. Commission Sportive – Alain SAUGUES

La première partie de saison s'est bien déroulée. La ligue essaie de faire au mieux en étant réactive aux remontées, comme cela a été le cas pour les retours de la CRA. Le souci est de rééquilibrer les niveaux, ce qui prendra sans doute du temps.

- Championnats par équipes

La réunion du 30 décembre a constitué les poules. 2 réclamations sont parvenues avec un cas qui pose soucis. La commission sportive s'est également prononcée en faveur de l'harmonisation des tarifs au niveau régional. Cela signifie qu'il n'y aura plus de tarif en fonction de la division mais un tarif unique (évalué à 160 euros à l'heure actuelle) pour toute équipe évoluant à l'échelon régional. Ce tarif serait facturé en première phase et s'accompagnerait d'une non facturation aux équipes montantes et descendantes des niveaux nationaux à mi saison. Pour la Régionale 3, cette disposition n'est pas applicable dans la mesure où 32 équipes descendent pour 32 montantes, ce qui représente un gros volume et des tarifs très différenciés. Pour arriver au même principe, il faudrait une harmonisation de tarifs entre la ligue et les comités.

Claude CHANTEREAU indique qu'une harmonisation des tarifs sera lancée au niveau Ligue. La ligue Grand-Est l'a déjà réalisée et il a mis la présentation de cette évolution à l'ordre du jour de la conférence des présidents du 21 avril prochain. Des réunions préparatoires avec chacun des comités seront lancées.

- Critérium fédéral

Peu de problèmes. Le suivi est assuré par des responsables connaissant bien le travail. Un seul souci est apparu sur la grille de points appliquée au niveau régional, qui a dû être modifiée suite à la demande du responsable de la nationale 2.

- Délégués de ligue sur les épreuves régionales

Alain SAUGUES fait les propositions suivantes :

Championnats Vétérans	10 et 11 févr. 18 à PELUSSIN (42)	Jean CASTANO
Top détection	Dim 11 mars 2018 à CENTR'ISERE TT (38)	Jean-Michel POULAT
Coupe Nationale Vétérans	22 avril 18 à SALLANCHES (74)	Christine HENRI
Finales par classement	12 – 13 mai 18 à ST CLERMONTOIS (63 CEYRAT)	Jacques SAUVADET
Champ rég. poussins (filles-garçons) Champ rég. Minimes (filles-garçons) Champ rég. Juniors (filles-garçons)	Samedi 19 mai 18 à PIERRELATTE (26)	Jean-Paul WEBER
Champ rég. Benjamins (filles-garçons) Champ rég. Cadets (filles-garçons) Champ rég. Seniors (dames-mess)	Dimanche 20 mai 18 à PIERRELATTE (26)	Jean-Paul WEBER

Besoins en récompenses :

Les cahiers des charges seront transmis aux délégués et les demandes doivent être envoyées à Jean LACROIX.

- Point sur le Tour 2 du critérium fédéral de Ceyrat des 15-16-17 décembre (Yves PIERRE)

Yves PIERRE, commissaire général de l'épreuve fait part des retours qu'il a reçus :

- Du juge arbitre : pas de soucis au niveau JA et content de l'organisation
 - Du délégué fédéral : bonne organisation sans soucis et événement bien couvert par la presse locale
- S'agissant d'une première organisation pour la nouvelle équipe AURA, le bilan est bon. Au niveau des finances, sous réserve de bouclage des comptes, on devrait aboutir à un résultat positif entre 5 000 et 6 000.

9. Questions diverses

9.1. Contrôle de raquettes

Jean-Christophe COMYN rappelle que lors de la réunion de Conseil de Ligue du 09 septembre 2017, le conseil avait été interrogé sur l'opportunité de poursuivre l'organisation des contrôles de raquettes en raison de la démission du responsable qui gérait cette action. Un appel avait été lancé pour savoir si des personnes étaient intéressées pour reprendre le flambeau.

A ce jour, personne ne s'étant fait connaître, Jean-Christophe COMYN interroge à nouveau le conseil sur le maintien de cette action et propose un vote de décision.

Par 11 voix pour, 4 abstentions et 2 contres, le Conseil de Ligue décide l'arrêt des contrôles de raquettes.

9.2. Evolution SPID 2 ?

Quelles sont les échéances pour la mise à disposition de la nouvelle version de SPID ?

Christian PALIERNE indique que 3 sociétés vont ~~candidat~~ être retenues suite à l'appel d'offre lancé par la FFTT. Le coût moyen s'établit autour de 600 000 et il reste donc à faire le choix du prestataire et de fixer le mode de financement. A l'heure actuelle, la mise à disposition de SPID aux instances fédérales pour la saison 2020-2021 avec une phase de tests sur le début 2020, apparaît comme la plus probable.

9.3. Nombre et modalités des réunions du Conseil de Ligue

Jean-Christophe COMYN rappelle que lors de la première réunion du conseil il avait été décidé de tenir une seule AG par saison (ce qui est acquis) et trois réunions du Conseil de Ligue.

Nous appuyant sur des réflexions générales, il apparaît opportun de revoir la programmation et l'organisation de nos conseils de ligue.

Plusieurs solutions sont possibles

- plus de trois réunions,
- réunions sur deux jours
- mixe des deux ?

Après discussion sur les avantages et inconvénients des différentes solutions le vote amène à rajouter une réunion du conseil de ligue pour arriver à 4/saison.

Résultat du vote (certains ont voté pour deux solutions)

- passer à 4 réunions : 13 pour
- réunions sur deux jours : 4 pour
- mix des deux : 4 pour
- 1 abstention

9.4. Demande du comité de l'Isère

Jean-Michel POULAT rappelle qu'il était prévu de mettre en place un comité de pilotage sur les dossiers CNDS. Qu'en est-il de ce projet ?

Claude CHANTEREAU indique qu'à ce jour nous n'avons pas de nouvelles de la prochaine campagne CNDS mais que dès que nous en saurons plus, nous informerons les comités départementaux.

Aucune autre question n'étant posée, Claude CHANTEREAU remercie le Conseil de Ligue et demande à Christian PALIERNE de bien vouloir dire le mot de la fin.

Christian PALIERNE adresse tous ses remerciements pour l'accueil qui lui a été réservé. Il indique que les remarques qui lui ont été faites seront prises en compte. Il se déclare persuadé que nous allons avancer dans la fusion et dans l'unification de notre fédération.

L'unité est fondamentale pour « aller à la pêche » aux moyens de financement. Il n'est pas question de brider les ligues et comités mais de faire une fédération qui aura des moyens forts pour se faire entendre.

Séance levée à 17 H30.

Prochaines réunions

- 21 avril à Ceyrat

Le matin : conférence des présidents

- harmonisation des tarifs
- analyse financière
- demandes des comités

L'après-midi : le projet ligue 2018-2024

Le 16 juin (lieu à définir)

Claude CHANTEREAU
Président

Jean-Christophe COMYN
Secrétaire général

Annexe 1 : intervention de Claude CHANTEREAU

Bonjour à tous,

Je vous remercie de votre présence, et double satisfaction

- de vous recevoir pour la première fois dans nos nouveaux locaux
- de recevoir notre Président qui nous fait l'honneur de sa présence durant toute notre réunion.

Cela fait maintenant 13 mois que la nouvelle ligue a été constituée et il me semble logique de vous faire un point sur la situation.

Du côté de notre secrétariat que nous avons réorganisé et reconstruit, en changeant parfois de direction.

- 2 personnes ½ contre 4 au départ
- CDD d'une employée non renouvelé qui a pris fin le 18 août.
- Secrétaire sur le site de Ceyrat en arrêt maladie depuis janvier, déclarée inapte au travail par la médecine du travail, et donc conformément à la loi licenciée à compter du 11 octobre. Coût pour la Ligue 24.500 euros.
- Utilisation 2 demi-journées par semaine de la secrétaire de la Ligue de lutte sur Ceyrat.
- Notre agent administratif MJ Juveneton, employée 8 heures par semaine prendra sa retraite en juillet prochain.
- C'est donc un secrétariat « allégé » mais à mon sens plus opérationnel que nous avons réorganisé autour de Roger Peron, avec Laure Chiorino et Bérengère Bouchet. Sur Bron, j'espère que nos nouveaux locaux, contribueront également à une plus grande sérénité.

- Un emploi civique, sur le site de Ceyrat, recruté en liaison avec la FFTT depuis septembre avec mission principale le transport des jeunes de la section de Cournon aux entraînements du pôle, mais également des missions ponctuelles comme le tour de N1 à Ceyrat où il a été très utile ou encore les mini interligues à venir.

- Il est bon de signaler que 2/3 du temps de Roger Péron est actuellement consacré à la sportive et à la CRA. Ce n'est pas un problème en soi car il a les compétences nécessaires et il aime bien ces sujets. Mais compte tenu de son souhait de partir en retraite en octobre 2019 il faudra préparer notre réorganisation avec nécessairement une plus grande prise en charge par des élus de certaines fonctions et ce dès la rentrée prochaine.

- La réorganisation de notre secrétariat a répondu à deux objectifs :

- La prise en compte de la diminution de certains travaux, avec le transfert de tâches administratives (licences, saisie des résultats) directement aux clubs.
- La réduction de la masse salariale, devenue indispensable compte tenu de ce qui nous attend sur les baisses de la participation de l'Etat.

Autant regarder les choses en face, nous allons devoir fonctionner de plus en plus avec nos propres ressources. Ceci sera également le cas pour les comités et clubs.

Tout cela va nous obliger à mieux sélectionner les projets sur lesquels nous souhaitons investir et peut être à abandonner d'autres trop coûteux ou non prioritaires.

Nous devons donc étudier avec sérieux ce qui mérite notre investissement, et ce qui sera jugé utopique ou trop coûteux **devra être laissé de côté ou différé.**

J'en profite pour revenir sur la lettre ministérielle reprise par la DR AURA que je vous ai fait passer, et qui invite clairement les ligues à déplacer leurs pôles espoirs de Ceyrat en prévision de la possible fermeture de l'antenne du CREPS évaluée trop coûteuse. Ceci est bien l'illustration que les aspects financiers s'invitent à tous les débats. Chacun compte ses sous y compris l'Etat et la région ! Pour information un courrier a été adressé à Laurent Wauquiez co-signé par les Présidents des trois disciplines judo, lutte et tennis de table sur le sujet.

Du côté de nos finances justement, après 6 mois délicats de reprises des comptes des deux ligues, je vous confirme que le budget de cette saison est maîtrisé et si les volumes prévisionnels sont au rendez-vous, nous devrions sortir positif. Je rappelle également, toujours dans le souci d'économie,

- que nous avons congédié, notre commissaire aux comptes en place depuis 15 ans, et remplacé par un cabinet comptable moins coûteux.
- que nous avons renégocié un certain nombre de contrats de location style photocopieur...
- qu'il a été décidé d'organiser une seule AG par saison et 3 réunions du Conseil de Ligue notamment du fait des distances qui nous séparent.

Ceci implique donc de travailler différemment : tout ce qui est informatif doit passer par les mails (CR-Infos diverses...), les réunions doivent nous permettre de débattre des projets et de valider les actions à venir.

Nous le savions, nous premier travail aura donc été de maîtriser la gestion administrative et financière de la ligue et grâce à une implication très importante du bureau de ligue je pense qu'enfin nous y sommes.

Je remercie pour cela Yves, Jean Christophe et Jean pour leur travail au quotidien et pour l'équipe solidaire que nous formons.

Je n'y serais pas arrivé seul, car nous avons vécu quelques moments difficiles et ils m'ont été d'un grand soutien.

Passons donc maintenant aux projets sportifs.

Pour commencer je souhaite rappeler que pour mener à bien nos multiples missions nous disposons :

- de nos salariés (4), pour lesquels nous sommes en droit d'exiger le travail que nous leur assignons
- de nos bénévoles qui font de leur mieux, en fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités. Déjà nous devons nous estimer heureux d'avoir des personnes volontaires, car cela devient de plus en plus rare. Nous essayons collectivement de nous accorder sur des lignes directrices, mais personne ne peut imposer ses exigences.

Conclusion nous avançons au rythme du groupe dont nous disposons et pour moi, qui est de nature impatiente, c'est parfois difficile, mais c'est ainsi, il faut le prendre en compte et l'accepter.

Cette première demie saison a été l'occasion de créer les diverses commissions, de figurer leurs compositions, de faire le point sur les situations existantes et de lancer les réunions de travail.

Nous entrons maintenant dans une seconde étape qui doit permettre de passer des constats aux **actions.**

Je veux ici vous préciser la philosophie dans laquelle doit s'inscrire notre action car j'ai l'impression parfois, que chacun travaille dans son coin soucieux de ce qui serait « ses » intérêts ou tout simplement pas au fait de ce que fait son voisin. Il me semble que nous avons un peu perdu de cet esprit collectif qui devrait nous faire sentir unis à une fédération, au profit d'une forme d'indépendance qui finalement n'a pas de sens.

Je souhaite travailler à l'unité, à la cohérence, à la complémentarité et à la mutualisation.

C'est cette feuille de route que j'ai donné au vice-Président Yves Pierre qui va piloter la mise œuvre du projet ligue.

Ce projet permettra de donner une cohérence d'ensemble car il :

- intégrera l'ensemble des sujets,
- définira qui fait quoi
- sera évalué régulièrement d'une manière constructive grâce à des indicateurs de mesure.

Yves vous détaillera tout cela un peu plus tard.

Avant de conclure un petit focus sur le projet de BP TT à Voiron.

Vous savez certainement que la fédération avec l'accord du Ministère ouvre un BP Tennis de Table.

Depuis une dizaine de mois les travaux sont engagés avec le ministère et la DTN (Patricia est notre représentante).

En parallèle la fédération a étudié les dossiers de candidature des ligues dont le nôtre. Et j'ai le plaisir de vous informer que notre projet sur Voiron a été approuvé par un courrier de Sophie Bodin présidente de la commission formation fédérale.

Le lancement de la première promotion est donc prévu pour la saison prochaine.

Patricia vous en parlera, mais je veux profiter de ce moment pour vous rappeler que nous avons tous intérêt à ce que cette formation fonctionne et donc un rôle de communication à jouer pour cela.

Les techniciens se chargent actuellement de sa mise en œuvre avec la DTN et le CREPS de Voiron.

De notre côté, nous devons informer et convaincre nos dirigeants que notre évolution passera par une plus grande professionnalisation de l'encadrement du TT.

La professionnalisation, comme cela a encore été rappelé récemment par le DTN en réunion des coordonnateurs ETR le 21 décembre dernier, ce sera la priorité N°UNE.

Nous allons avoir la chance d'avoir une formation BP sur notre territoire et ce serait dommage de ne pas l'exploiter.

Je conclus mon intervention en rappelant à tous, que notre préoccupation doit être de rester à l'écoute et au service de nos comités et clubs, ce qui se traduira par :

- la poursuite d'une présence d'élus ligue aux AG et réunions de comités directeurs (Yves et moi-même en avons fait beaucoup mais j'ai également fait appel à certains autres élus ou salariés en fonction des sujets abordés).
- un secrétariat réactif à qui j'ai demandé de répondre à toutes les demandes sous 3 jours
- le souhait que chacun d'entre vous, dans son engagement pour la ligue, soit toujours modérateur et bienveillant.

10 comités et 313 clubs ce n'est pas chose facile.

Nous ne pouvons pas faire du « sur mesure ».

Nous ne pouvons pas donner satisfaction à chaque demande individuelle.

Nous devons décider avec bon sens, dans l'intérêt général du plus grand nombre et tous agir pour le faire comprendre.

Je suis las d'entendre que les distances sont grandes, que les déplacements sont longs et que tout est plus coûteux... la ligue gère une situation qu'elle n'a pas voulue et nous, élus de ligue sommes les premières « victimes » de tous ces problèmes. Passons donc à autre chose et tournons-nous vers l'avenir.

Et l'avenir c'est justement l'évolution favorable du nombre de nos licenciés en fin de saison passée avec + 684 (+ 50 Traditionnelles, + 634 Promotionnelles).

C'est une grande satisfaction même si cela sera à confirmer cette saison.

Je suis personnellement toujours aussi motivé, tout à fait serein et confiant, même si les temps à venir seront encore difficiles, je n'en doute pas.

Je vous remercie pour votre attention et passe la parole à notre Président Christian Palierno.

Annexe 2 : courrier de demande de M. HATCHADOURIAN

1- Dans le discours du Président lors de l'AG, il n'est fait nulle part allusion aux compétitions car la chute de nos licenciés est un problème stratégique (voir le bad que je connais bien car je rencontre son représentant au CROS et ce sport nous a bien dépassé).

2- Il faut absolument s'attaquer à nos compétitions et réduire le domaine des règlements beaucoup trop importants. Dans quel sport voit-on des règles différentes dans chaque division, chaque comité, dans chaque ligue ? Bien sûr, la Fédération gèrerait naturellement les divisions Pro et les Comités garderaient leur méthode pour la toute dernière division de démarrage. Mais de la N1 à l'avant-dernière division départementale, tout doit être commun.

Ex: faire jouer tout le monde sur 4 matches avec un seul double ou même 2, cela ferait un match sur 17 points (pas de match nul) ou 18 points.

Pour le classement au bout d'une phase, savoir s'il faut garder la méthode fédérale pour toute la France sachant qu'il y a une deuxième méthode utilisée par certains comités.

Pour les brûlages, il faut compter les points licence de début de phase et il faut que l'équipe 1 ait 1 point licence de plus que l'équipe 2 et ainsi de suite avec 1 féminine possible et 2 mutés. Pour les finales, ne pourront jouer que les joueurs ayant fait 2 matchs minimum dans une division.

3- Pour le CF, uniformiser la compétition dans toute la France et rendre plus attractif peut être financièrement chaque 1, 2 et 3 de chaque tour en faisant payer chaque joueur à chaque tour une somme modique qui serait redistribuée. Faire absolument jouer les féminines en garçons.

4-Réduire le nombre de compétitions est nécessaire pour libérer des week-ends pour les parents et faire jouer tous les 15 jours dans la mesure du possible.

5-Comme le dit Bernard BOUSIGUE, aller chercher des licenciés avec les fédés affinitaires et la FFRetraite Sportive (accords-cadre) et les petits clubs non connus de la Fédération.

Il faut aussi récupérer des loisirs et leur faire des compétitions ludiques.

Il faut absolument se mettre à la tâche car on devient une fédération de vétérans.

Marco

